



Dossier

Investir sur
les richesses humaines
en Mairie pour mieux
servir les habitants



En Ville
**1^{er} Marché de
Noël réussi !**



Du côté des Jeunes
**Un engagement pour la
qualité de l'air intérieur**



Démocratie locale
**Participez aux
Comités Consultatifs**



44 Dossier

p10 Investir sur les richesses humaines pour mieux servir les habitants

L'équipe du pôle Finances & Modernisation de l'Administration



p8 En Ville
1^{er} Marché de Noël :
Des animations pour petits et grands

Démocratie locale
Nouvelles délégations des élus **p5**



- p4** Démocratie locale
Lancement des comités consultatifs ouverts aux Coigniériens
- p6** 15^e Journée de Recrutement
600 visiteurs, 150 postes à pourvoir, 38 recruteurs
- p7** Économie & Emploi
Création du Club des entrepreneurs
- p9** En Ville
Pacs : RDV en Mairie
- p16** Environnement & cadre de vie
La collecte des déchets en pratique
- p19** Du côté des Jeunes
Mobilisation autour de la qualité de l'air dans les établissements
- p20** Sport, culture, loisirs
Les associations à l'honneur
- p22** On a aimé !
Les temps forts en images
- p24** Télex
Les infos en bref
- p26** SQY Territoire en action
Une nouvelle gouvernance au service des Saint-Quentinois



p13 Seniors
Pour une vie sociale pleine et entière

Environnement & cadre de vie
Nouveau point d'étape **p18**
PLU en 4 questions



Directeur de publication : Jean-Pierre Sevestre - Rédaction et photos : Service Communication -
Maquette et impression : Haute Mer - Dépôt légal : Décembre 2017



Madame, Monsieur,

Approviser un contexte budgétaire de plus en plus contraint

Alors que les orientations de la loi de finance 2018 se précisent, il ne fait aucun doute que les budgets des années à venir seront de plus en plus difficiles à tenir avec la baisse soutenue des dotations de l'État. Il faut ajouter à cela les incertitudes liées à la mise en place de la réforme de la taxe d'habitation qui devrait impacter 60% de foyers coigniériens. C'est donc avec inventivité et pragmatisme que nous abordons la construction du budget 2018. La mutualisation de certaines opérations avec nos villes voisines est l'une des pistes qui devrait permettre de conserver un service public de qualité grâce aux économies d'échelle réalisées. C'est ainsi qu'après avoir mis en commun la gestion de nos archives avec Maurepas, organisé conjointement la semaine des seniors avec Maurepas et Élancourt, nous posons les bases de deux grands projets collaboratifs : la mise en place d'une police intercommunale avec Maurepas début 2018, ainsi que la construction d'une piscine commune avec Maurepas et Élancourt à la place de la base nautique de Maurepas.

Gageons que ce nouveau mode de fonctionnement intercommunal préfigure l'avenir de notre territoire.

Donner la parole aux Coigniériens

Afin de permettre aux habitants qui le souhaitent de pouvoir s'exprimer sur des sujets qui les concernent, nous avons fait le choix de créer des comités consultatifs. Ces comités rassembleront des élus de la majorité et de l'opposition, mais aussi et surtout des Coigniériens.

Ensemble, nous pourrions aborder collectivement tous les sujets qui touchent à notre quotidien et à notre cadre de vie. Une pluralité d'expression qui devrait, j'en suis sûr, permettre de faire avancer des projets qui nous ressemblent. Vous trouverez dans cette édition du magazine toutes les informations nécessaires pour vous inscrire, je le souhaite, très nombreux, à ces nouveaux rendez-vous démocratiques.

Cultiver l'esprit festif

Nous avons inauguré début décembre le premier marché de Noël de Coignières. Une belle réussite rendue possible grâce aux nombreux talents coigniériens qui nous ont fait partager leurs œuvres, mais aussi grâce aux équipes municipales qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour contribuer à faire de ce moment un bel événement festif et rassembleur. Également ce mois-ci, le Coignières Foyer Club a fêté ses 70 ans. Je salue l'investissement quotidien de tous ces Coigniériens qui se dévouent avec abnégation pour permettre aux autres de vivre leur passion. C'est bien là l'identité de notre ville qui s'affirme encore. Une ville solidaire, où nous avons tous grand plaisir à vivre grâce à vous.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes et vous donne rendez-vous le 19 janvier pour célébrer ensemble la nouvelle année.

Bien fidèlement,

Jean-Pierre Sevestre

Maire de Coignières,
Vice-président de Saint-Quentin-en-Yvelines

Nouveau

Participez aux comités consultatifs !



L'équipe municipale souhaite placer la démocratie locale et participative au cœur de la définition des politiques publiques et permettre ainsi aux Coigniériens de s'investir dans la vie locale. Une partie des commissions municipales va donc être remplacée pour laisser la place à des comités consultatifs ouverts aux habitants. Élus et habitants pourront ainsi travailler collectivement à la construction de projets qui les concernent.

7 comités pour ouvrir la réflexion sur quels sujets ?

- **Petite enfance** : mesurer la satisfaction des parents, développer l'aide à la parentalité...
- **Enfance** : mettre en place un conseil municipal des enfants, proposer de nouveaux projets pour participer à la réussite scolaire des enfants...
- **Conseil des aînés** : une instance de réflexion collective pour améliorer la qualité de vie de nos aînés, accompagner les seniors vers plus d'autonomie, développer des projets intergénérationnels...
- **Culture, mémoire et patrimoine** : organiser le centenaire de la fin de la grande guerre, initier la culture hors les murs, créer des boîtes à livres...
- **Sport, fêtes et vie associative** : proposer des animations aux enfants qui ne partent pas en vacances l'été, suivre le projet de construction de la piscine intercommunale Coignières - Elancourt - Maurepas...
- **Développement de la ville et cadre de vie** : accompagner les habitants

dans une démarche d'économies d'énergie et de développement durable, définir les modes de circulation doux...

- **Prévention et handicap** : mettre en place une campagne contre les incivilités, identifier et accompagner les personnes en situation de handicap...

Et tout autre sujet ayant trait à l'amélioration de la vie des habitants.

Qui participera à ces comités ?

- 5 membres représentant la majorité municipale « Coignières démocratie » ;
- 2 membres représentant l'équipe « Coignières pour tous », choisis parmi les 27 personnes ayant composé la liste lors des élections municipales des 23 et 30 mars 2014 ;
- 2 membres parmi les 4 conseillers municipaux indépendants ;
- 4 Coigniériens tirés au sort.

Ces comités seront présidés par un élu désigné par le Maire. Chaque habitant aura la possibilité de participer à un seul comité consultatif.

Les Coigniériens se présentant devront

justifier pour certains comités de leur relation avec le sujet traité :

- Parents d'enfants inscrits sur les structures petite-enfance de la ville pour le comité petite enfance ;
- Parents d'enfants scolarisés sur les écoles de la ville pour le comité enfance.

Comment seront sélectionnés les Coigniériens ?

8 habitants seront tirés au sort **lors du Conseil municipal du 31 janvier 2018**. Une liste sera constituée.

Les 4 premiers siègeront au comité. Les suivants les remplaceront au fur et à mesure des départs éventuels.

Quand et comment candidater ?

- Entre le **9 et le 29 janvier 2018**
- Par mail à l'adresse : **communication@coignieres.fr**, ou en déposant votre candidature écrite à l'accueil de la Mairie.



Vie Municipale

Nouvelles délégations des élus

Deux ans après l'installation de la nouvelle Municipalité, le Maire Jean-Pierre Sevestre, en accord avec l'ensemble des élus de l'équipe municipale, a procédé à des ajustements de délégations. L'entrée de la Ville dans la communauté d'agglomération de SQY, la mise en place de nouvelles politiques publiques sur la ville (modernisation des services, renforcement de la démocratie locale...), ont entraîné une reconfiguration des missions des élus. C'est pourquoi, il est apparu indispensable d'optimiser le champ d'intervention des adjoints pour renforcer encore davantage l'efficacité et la visibilité de leur travail au service des Coigniériens.

Voici désormais les délégations dévolues aux adjoints municipaux et à la conseillère déléguée :



Dominique Cathelin
1^{ère} Adjointe : Seniors, social, CCAS, logement, petite enfance, ressources humaines et communication.



David Pennetier
4^e Adjoint : Finances, commande publique, administration générale, modernisation des services communaux.



Roger Bernard
7^e Adjoint : Urbanisme, transports, environnement et cadre de vie.



Ali Bouselham
2^e Adjoint : Culture, patrimoine, mémoire, jeunesse, développement économique et emploi.



Andrine Vidou
5^e Adjointe : Enfance, scolaire et périscolaire.



Alain Rofidal
8^e Adjoint : État-civil (Pacs), nouveaux habitants, élections, cimetières, affaires générales.



Marion Evrard
3^e Adjointe : Sport et vie associative, fêtes et cérémonies.



Jean Dartigeas
6^e Adjoint : Travaux, réseaux, sécurité ERP et relations avec les syndicats.



Nathalie Figueres
Conseillère déléguée : Sécurité civile, prévention, handicap et accessibilité.

Les élus sont à votre écoute et vous reçoivent en Mairie. Vous pouvez également leur laisser un message sur le site de la ville **coignieres.fr/rubrique Elus** et sur l'application mobile *coignieres*, téléchargeable gratuitement sur Apple et Android.

15^e Journée de Recrutement Mission réussie

600 visiteurs, 150 postes à pourvoir, 38 recruteurs :
les chiffres de la 15^e Journée de Recrutement sont éloquentes.

Organisée par la Ville, en concertation avec SQY et Pôle Emploi, le 16 novembre dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry, la Journée de Recrutement constitue un véritable levier en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle des concitoyens.

Une formule de recrutement en direct "gagnants/gagnants"

Le Maire Jean-Pierre Sevestre était présent sur place pour échanger avec les recruteurs et visiteurs. Il a été rejoint par Grégory Garestier, vice-président en charge de la stratégie commerciale de SQY, et Erwan Le Gall, Conseiller communautaire à l'Emploi et à l'insertion professionnelle de SQY.

Les élus ont salué la pertinence et l'efficacité de cette formule de rapprochement direct entre l'offre et la demande, qui se solde par des résultats positifs tangibles. ■



Retrouvez la vidéo de cet événement sur la page d'accueil du site
www.coignieres.fr

Un club pour les entrepreneurs

Favoriser les rencontres entre les acteurs économiques de la ville : c'est le concept du tout nouveau Club des entrepreneurs, créé conjointement par l'Agence pour la Promotion et le Développement Economique de Coignières (APDEC) et la Ville.



« L'idée est de permettre très concrètement aux artisans, responsables de commerces et d'entreprises, professions libérales, de se connaître, d'échanger, d'établir des relations de travail, de conseils... Ce club se veut un facilitateur de rencontres dans la perspective de liens professionnels fructueux pour chacun », explique le Maire Jean-Pierre Sevestre, qui a inauguré le club, aux côtés de Nicolas Ménard, co-président de l'APDEC, en octobre dernier. ■

Riche d'un tissu économique de près de 800 commerces et entreprises, le club s'ouvre sur un potentiel de contacts conséquent.

Plusieurs réunions annuelles sont d'ores et déjà annoncées autour de soirées thématiques. Les dirigeants et acteurs économiques de la commune, qui souhaitent rejoindre le mouvement, sont les bienvenus !

+ d'infos

Agence pour la Promotion et le Développement Economique de Coignières (APDEC)
01 30 13 17 69 - www.apdec.fr - contact@apdec.fr

Marché de Noël

Des animations féeriques et festives !



Samedi 2 décembre, l'esprit de Noël s'était emparé de la Ville, à l'occasion de son 1^{er} Marché de Noël ! Expo-vente de produits artisanaux et du terroir, rencontre avec le Père Noël, promenades en poney, concert de Noël à l'église... les animations ont conquis petits et grands. Retour en images sur les temps forts.

Bijoux, tricotés faits mains, cartes et figurines de Noël, miel, chocolats et pâtisseries maison, parfums et savons... 21 exposants avaient envahi la place de l'Eglise Saint-Germain pour proposer de nombreux produits du terroir et objets de décoration, qui viendront sublimer les fêtes de fin d'année.



Les promenades en poney ont fait le bonheur des plus jeunes.



À 15h, le Père Noël avait donné rendez-vous aux enfants à la Maison de Voisinage pour rejoindre ensemble le Marché de Noël, accompagnés par les musiciens-saxophonistes du Coignières Foyer Club.



... Tout comme la distribution de confiseries et la séance-photo individuelle avec le Père Noël !



Modernisation de la loi Pacsez-vous en Mairie !

Depuis le 1^{er} novembre, les couples désirant se pacser n'ont plus à se rendre au tribunal. Cette démarche s'effectue dorénavant en Mairie, auprès du service Etat-Civil. Pratique !



L'enregistrement officiel des pactes civils de solidarité (PACS), qui était auparavant effectué au greffe du tribunal d'instance, a été transféré aux officiers d'état-civil de la mairie du lieu de résidence. Pour rappel, le pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, portant sur les modalités de vie commune et sur le régime des biens (séparation des patrimoines ou indivision). Les futurs partenaires, français ou étrangers, doivent être juridiquement capables, ne pas être déjà mariés ou pacsés, ni avoir de liens familiaux directs. Le pacs se matérialise par la signature d'une convention qui est enregistrée en Mairie.

Le service État-civil : votre nouvel interlocuteur

Concrètement, ce transfert en Mairie ne change rien pour le couple signataire. Les pièces à fournir demeurent identiques pour chacun des demandeurs : pièce d'identité, acte de naissance, déclaration conjointe et convention de Pacs, attestation sur l'honneur d'absence de lien de parenté et résidence commune(*). Ces trois derniers formulaires officiels sont disponibles sur le site www.service-public.fr et sur le site de la ville www.coignieres.fr. Après réception et enregistrement de ces éléments en mairie en présence du couple, un récépissé est délivré. Un

rendez-vous est ensuite fixé pour la remise officielle de la convention. Enfin, le service Etat-Civil est également en charge de toutes les démarches liées au Pacs, telles que les modifications et dissolutions qui peuvent être apportées au contrat.

(*) Des pièces supplémentaires seront sollicitées pour les citoyens de nationalité étrangère. ■

+ d'infos

Service État-Civil :
01 30 13 17 85

aff.generales.secretariat@coignieres.fr

À vos agendas !

Cérémonie des Vœux du Maire aux Coigniériens

Aux côtés de toute l'équipe municipale, le Maire Jean-Pierre Sevestre présentera ses vœux aux Coigniériens, le vendredi 19 janvier à partir de 19h00, dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry. L'occasion de célébrer ensemble la nouvelle année autour d'un moment d'échange et de convivialité.

Salons Antoine de Saint-Exupéry - Avenue Marcel Dassault - Parking privé.



Administration Investir sur les richesses humaines pour mieux servir les habitants

L'équipe des Espaces Verts de la Ville

L'organisation d'une mairie est, par nature, complexe alors que deux logiques cohabitent : l'une politique et l'autre administrative. Les élus définissent les actions à mener dans le cadre du projet politique sur lequel ils ont été élus par les habitants, quand l'administration les met en œuvre avec ses compétences multiples dans le respect de la réglementation. Le rôle des communes est par ailleurs régulièrement bouleversé par les nombreuses réformes territoriales et nationales ; elles doivent également s'adapter à l'ère des intercommunalités alors que, depuis 2016, toutes les communes de France sont rattachées à une communauté d'agglomération ou de communes qui gère un certain nombre de compétences territoriales pour ces mêmes communes. SQY est une agglomération ambitieuse, avec une organisation très structurée, à laquelle notre ville a dû s'adapter.

De nouveaux enjeux

Coignièrès et son administration expérimentent des changements majeurs :

- Un contexte financier et budgétaire complexe et de plus en plus contraignant avec la baisse continue des dotations de l'État ;
- Un contexte réglementaire en perpétuelle évolution, qui nécessite une adaptation régulière pour continuer à dispenser un service public de qualité aux habitants ;
- La conduite de projets structurants pour l'avenir de la commune comme

l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui va dessiner l'avenir de notre ville pour les 20 prochaines années, le déploiement d'une école numérique pour les enfants, ou encore la mise en place d'un nouvel accueil en Mairie pour simplifier les démarches.

Pour une administration toujours plus performante

L'objectif poursuivi est de maintenir la collectivité dans un processus d'amélioration du service public municipal. Notre administration est

déjà à la hauteur des attentes des usagers. Elle doit pourtant s'adapter aux évolutions de notre société, voire les anticiper, elle doit se moderniser, elle doit se donner de nouveaux moyens pour répondre mieux encore aux besoins des administrés. Elle doit aussi pouvoir évoluer dans un environnement propice à l'épanouissement individuel de chaque agent. Les actions menées traduisent cette double ambition : d'une part, conforter l'efficacité du travail accompli par notre administration ; d'autre part, donner à tous les agents les atouts professionnels nécessaires au développement de leurs compétences.

Des hommes et des femmes au coeur de la politique des ressources humaines

111 agents représentant plus de 35 métiers différents, font la richesse de notre collectivité.

Les projets portés par l'équipe politique en place rassemblent les agents autour de valeurs et d'ambitions fortes qui guident l'action publique :

- Simplification et modernisation des procédures administratives ;
- Transversalité entre services pour mieux travailler ensemble ;
- Participation de tous dans la co-construction d'un service public encore plus performant ;
- Adaptation du mode de fonctionnement pour être encore plus efficace ;
- Partage d'une culture commune au sein de l'administration.

Afin d'être acteurs, à part entière, de la vie de la collectivité.

Reconnaître la valeur et le rôle des hommes et des femmes qui composent la collectivité est essentiel.

Afin d'accompagner les agents dans leur évolution personnelle, chacun peut partir en formation et ainsi progresser à titre personnel dans son métier, enrichir ses compétences et participer activement à l'évolution de la collectivité. En parallèle, de nouveaux agents ont été recrutés afin de faire face aux nouveaux enjeux et à la nouvelle charge de travail.

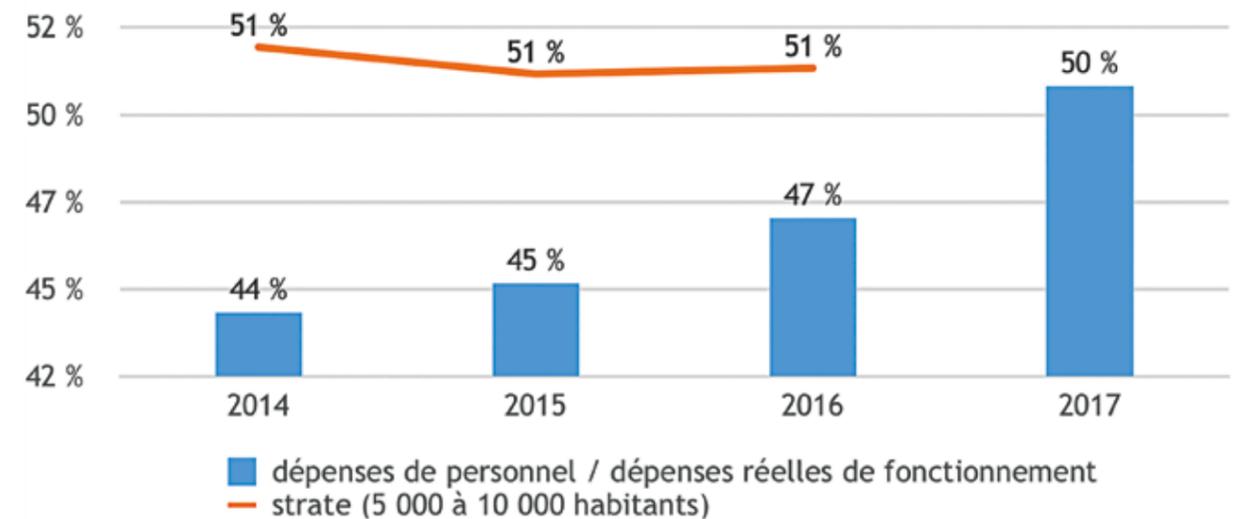
L'addition de l'expertise des agents qui connaissent les habitants ainsi que les spécificités de la ville de longue date et de ceux qui amènent leurs nouvelles compétences acquises dans d'autres collectivités permet de défendre au mieux les intérêts de Coignièrès au sein de la communauté d'agglomération de SQY.

Un organigramme régulièrement repensé et optimisé

Parce que le rôle de l'administration change, et parce que les méthodes de travail doivent évoluer, la gestion des richesses humaines de notre collectivité est au cœur des préoccupations de l'autorité territoriale. La qualité du service public délivré aux Coignièrès est étroitement liée à l'implication et au dévouement des agents.

Aussi, pour que cette organisation soit la plus fonctionnelle possible, une analyse en termes de profils de postes et de besoins a déjà permis, et permettra encore, d'identifier des mouvements de personnel choisis pour promouvoir la carrière de chaque agent, ainsi que les recrutements nécessaires pour délivrer aux Coignièrès un service public plus efficace et adapté aux besoins de chacun d'entre eux. ■

Part des dépenses de personnel / dépenses de fonctionnement



Focus sur l'organisation des services de la Mairie



Frédéric Spangenberg Nouveau Directeur des ressources humaines

30 années d'expérience, dont 25 ans dans de grandes entreprises du secteur privé et 5 ans dans une grande ville des Yvelines.

Son ambition pour Coignières : donner la parole aux agents, afin de les faire participer aux changements rendus nécessaires dans leurs services par l'évolution législative et organisationnelle au sein des collectivités territoriales et moderniser la commune de Coignières, conforter un plan de formation pour les agents et leur proposer une évolution de carrière basée sur leurs compétences, mettre en place un régime indemnitaire, initier un dialogue social.

« Ces projets sont essentiels à la réussite tant de la collectivité que des agents la composant car l'humain est essentiel dans toute structure : sans lui rien n'est possible et il est nécessaire de l'accompagner, de le former, de le conseiller, de l'orienter et de l'écouter. »

À Coignières, les retraités et les personnes âgées représentent plus de 22 % de la population. Cet allongement de la durée de vie est une chance mais également un enjeu qui implique une reconfiguration des besoins sociaux. C'est pourquoi la Ville se mobilise autour d'une politique publique multiforme, qui valorise l'autonomie, le lien social et la solidarité en faveur de ses aînés. Focus.

Le maintien de l'autonomie : un enjeu primordial

Une résidence sécurisée et animée qui s'ouvre sur la domotique

La Ville propose une offre de logement pour les personnes autonomes de plus de 60 ans au sein de sa résidence-autonomie « Les Moissonneurs ». Dans un environnement calme et verdoyant, la résidence compte 80 studios de 36 m², qui accueillent des locataires seuls ou en couples. Chaque appartement, entièrement équipé, est doté d'un séjour



Studio de la Résidence Les Moissonneurs

Côté prestations, un service de restauration est proposé du lundi au vendredi à partir de 12h. Outre l'aspect pratique, ces déjeuners contribuent à favoriser les liens entre les résidents. L'animation de la résidence est également un axe d'intervention de la Municipalité, destinée à entretenir la vie sociale et enrayer tout isolement. La kermesse automnale et le barbecue estival sont au nombre de ces temps forts, qui favorisent les rencontres



intergénérationnelles. Sans oublier les sorties au cinéma, théâtre A. Daudet, ateliers divers... qui sont proposés à la carte.

Enfin, un vaste jardin arboré et fleuri avec terrasse et parking complètent les installations. Le loyer se veut modéré, incluant les charges de chauffage, eau et électricité, avec possibilité d'APL.

Côté nouveauté, la Municipalité souhaite investir prochainement le champ de la domotique dans plusieurs studios avec des aménagements appréciables : des volets roulants automatisés, un chemin lumineux au sol pour se déplacer la nuit, une douche à l'italienne avec un siège adapté... Cette optimisation des moyens permettra de renforcer le confort et la sécurité au quotidien des résidents.

Des aides ciblées pour garantir le maintien à domicile

À travers son CCAS, la ville subventionne de nombreux services d'aide et de soutien en direction des personnes âgées, tel le dispositif de téléassistance, qui assure un contact permanent d'écoute et d'assistance avec un conseiller, jour et nuit.

Pour le confort de vie au quotidien, deux associations d'aide à domicile sont aux côtés des retraités : l'ASSAD « Association de Soutien et de Services d'Aide à Domicile », et l'ADMR « Aide à Domicile en Milieu Rural ».



Ces associations mettent en place une aide à domicile pour tous les gestes de la vie quotidienne : aide aux tâches ménagères courantes, entretien du linge, aide à la personne (toilette, préparation des repas...), accompagnement (aide aux courses, aux déplacements, aux loisirs, démarches administratives...), mais aussi soutien moral (écoute et dialogue, partage de jeux de société...).

Pratique le mini-bus !



Pour faciliter la mobilité des personnes handicapées et âgées sur la ville et les communes limitrophes, un mini-bus communal est mis à leur disposition du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Les réservations s'effectuent 48h à l'avance au 01 34 61 45 75, moyennant une tarification modeste de 0,60 € aller et 1,20 € aller/retour. À savoir : sur le territoire, plusieurs aides sont apportées en direction des retraités non imposables : SQY permet de voyager gratuitement sur les lignes Sqybus grâce à son Pass local (contact : 01 39 44 79 45). Au niveau départemental, les forfaits Améthyste délivrés sur Pass Navigo donnent gracieusement accès à tous les bus, métro, RER, Transiliens en Île-de-France pour les plus de 65 ans (www.vianavigo.com)

Lutte contre l'isolement : Un programme d'animations ouvert à tous les retraités

La Semaine Bleue, pour partager, s'informer et rencontrer

Pour cette 3^e édition de la Semaine Bleue, la Ville et son CCAS se sont associés avec les communes de

Maurepas et Elancourt pour proposer un programme éclectique, du 9 au 14 octobre.

« À travers ce regroupement intercommunal sur le territoire, nous souhaitons mettre à profit les équipements et ressources de nos trois villes en direction des retraités, dans un esprit de partage et de découverte, en partenariat avec les acteurs sociaux », explique la Première Adjointe Dominique Cathelin, à l'initiative de cette opération. « Ainsi, sur Elancourt, une conférence sur le dépistage du cancer et un tournoi sportif ont été respectivement proposés au Prisme et au stade Guy Boniface. A Maurepas, les retraités étaient conviés à un parcours de santé sur la place du Marché, mais aussi à une conférence sur l'aromathérapie au Café de la Plage.

Enfin, sur Coignières, un loto et un théâtre dansant étaient proposés à la Maison de Voisinage et dans les salons Antoine de Saint-Exupéry ».



Cette nouvelle formule, qui a fait le plein des inscriptions, s'est achevée par le traditionnel banquet des retraités de Coignières dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry. Un rendez-vous



qui a réuni 220 retraités autour d'un déjeuner gastronomique, ponctué de jeux et animations. Rendez-vous est pris l'année prochaine pour de nouvelles animations et ateliers !

Des festivités de Noël pour tous

La magie de Noël opère à tout âge... À Coignières, tous les retraités sont conviés à une sortie culturelle, ludique ou de découverte dans la capitale ou dans la région, couplée à un déjeuner gastronomique au restaurant.

Le 4 décembre, un déjeuner-cabaret leur a ainsi été offert, couplé à la remise d'un bon d'achat de Noël, d'une valeur de 23 €, à valoir chez les commerçants partenaires en ville.

Des excursions et des voyages : de Angers à Héraklion

À Coignières, l'arrivée des beaux jours rime systématiquement avec séjours. Séjour printanier offert par la Ville à tous ses retraités, à la découverte d'une région française ou frontalière, mais aussi séjour touristique à l'étranger, proposé à un tarif négocié à tous les cinquantenaires.

C'est ainsi qu'au mois d'avril 2018, les retraités feront une halte à Angers avec, cerise sur le gâteau, un dîner-spectacle au sein de son théâtre national.

Côté évasion, le circuit touristique réservé aux cinquantenaires les entraînera cette saison à la découverte de l'Île de Crète, dans un décor magique, entre panoramas sauvages et sites archéologiques. Cette nouvelle destination viendra s'ajouter à la longue liste des contrées et horizons déjà parcourus par les Coigniériens depuis plus de deux décennies : Chine, Irlande, Vietnam, Laponie, Argentine, Grèce,

Norvège, Martinique, Italie, Portugal, Autriche, Sri Lanka, Russie, Maroc, Cuba ou encore Hongrie ... Que du bonheur !

Des animations culturelles et une vie associative riches

Le temps de la retraite permet également de profiter pleinement de la vie, faire des rencontres intergénérationnelles et tisser des liens amicaux ! Après-midis dansants, spectacles culturels, concerts et activités associatives : l'offre en direction des aînés est riche et variée.

La programmation éclectique du Théâtre Alphonse Daudet permet ainsi aux retraités de sortir en soirée, mais également d'accompagner leurs petits enfants aux spectacles proposés en après-midi, avec une tarification attractive à 8 € pour tous.

Des concerts dominicaux sont régulièrement organisés à l'Eglise Saint-Germain d'Auxerre, sans oublier les après-midis dansants qui réunissent le dernier jeudi de chaque mois plus de 250 danseurs dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry.

Enfin, de multiples activités sportives, culturelles et caritatives sont proposées au sein des associations de la Ville, permettant aux retraités de s'impliquer pleinement dans la vie de la cité : gym douce santé, qi gong et yoga, marche loisir et nordique, couture, jeux de société, sorties-découvertes en Île-de-France, ateliers informatique et photos...

Sans oublier les actions de bénévolat qui sont menées par de nombreux retraités sur leur temps personnel, en matière de soutien scolaire et d'alphabétisation notamment.

Soutien financier et accompagnement au quotidien : Le CCAS, un acteur clé

Outil clé dans la mise en œuvre de la politique sociale municipale, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) instruit et anime l'action générale de prévention et de soutien social en lien avec les institutions publiques. Au quotidien, il reçoit les Coigniériens pour les informer, les écouter, les conseiller sur leurs démarches et assurer un accompagnement personnalisé dans le montage de leurs dossiers : Aide Personnalisée d'Autonomie (APA), services d'aides à domicile...

Le CCAS apporte également son soutien aux retraités les plus démunis, avec l'attribution d'aides annuelles au chauffage et au transport, sous conditions de ressources.

Enfin, en période estivale et pour faire face aux pics de chaleur, le CCAS active le plan canicule. Un registre nominatif est alors ouvert aux personnes de plus de 65 ans et/ou handicapées pour assurer une veille permanente. ■



Contact

Service des affaires sociales /
CCAS - Résidence-autonomie
« Les Moissonneurs »
13 allée du Moissonneur
01 34 61 45 75
social@coignieres.fr

Collecte des déchets Petit guide pratique du tri

Quel jour sortir les bacs ? Bac jaune ou gris ? Et les encombrants ?... Voici un petit rappel des consignes de tri, dont le respect est essentiel pour la réduction des déchets à la source et la propreté sur la Ville.

La Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), en charge de la gestion des déchets, a doté chacun des foyers de deux bacs à roulettes, l'un gris et l'autre jaune, pour la collecte de leurs ordures ménagères et emballages recyclables.

Côté habitat collectif, SQY a équipé les immeubles de bacs grands volumes pour recevoir séparément les ordures ménagères et les déchets recyclables.

Les déchets ménagers

Les sacs poubelle d'ordures ménagères sont à déposer dans les bacs gris.

Collecte :

• **lundi et vendredi / zones pavillonnaires**

• **lundi, mercredi et vendredi / zones d'habitat collectif**

Pour les particuliers en maisons, les bacs doivent être sortis la veille au soir de la collecte et rentrés au plus tôt après le ramassage.

Les emballages recyclables

Les emballages recyclables, entièrement vidés de tout contenu et égouttés, sont à mettre directement dans les bacs jaunes (sans sacs poubelle).

Collecte :

• **jeudi pour les zones pavillonnaires et habitat collectif**

Les encombrants

Les objets encombrants (cycles, mobilier, matelas, sommiers, bois, ferraille...), n'excédant pas 2m³, sont à déposer le **3^e jeudi du mois** devant le domicile, en veillant à ne pas encombrer le passage.

Les déchets verts

Pendant l'hiver, le ramassage hebdomadaire des déchets verts, chaque mardi, est suspendu.

Cette collecte sera réactivée du **20 mars au 13 novembre 2018** dans les zones pavillonnaires. Ces déchets sont collectés dans les sacs en papier biodégradables mis à la disposition de chaque foyer par la

déchetterie de Maurepas, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Un crédit annuel de 40 sacs est attribué à chaque foyer disposant d'un jardin. En dehors de la période de ramassage, les déchets verts sont à déposer à la déchetterie de Maurepas.

Les sapins de Noël

La collecte des sapins s'effectuera exclusivement le **mardi 16 janvier 2018**, devant les portes et portails des domiciles.

Le verre

Les bouteilles, pots et bocaux en verre vides, sans bouchon ni couvercle, sont à déposer dans les colonnes à verre, installées sur la ville : Parking de la Gare - Rue des Louveries - Rue de la Prévenderie - Rue du Mesnil-St-Denis - Parking du Tennis Club - Parking du Village - Allée du Moissonneur.

Les vêtements

Le recyclage des TLC (Textile, Linge de Maison et Chaussures) s'effectue grâce aux conteneurs d'apport volontaire, installés sur la commune par l'organisme Le Relais : Avenue de la Gare - Parking de la Gare - Rue de l'Attelage (à l'angle de l'avenue de Maurepas) - Parking du Village - Rue de la Prévenderie.

Autres déchets : déchetteries de SQY

Les Coigniériens peuvent accéder aux **7 déchetteries** réparties sur le territoire. Pour bénéficier de cet accès gratuit

7 jours/7, les particuliers et artisans-commerçants doivent obligatoirement présenter leur badge, délivré par le service de gestion des déchets de SQY. Toutes les informations concernant la demande de badge et les horaires

d'ouverture des 7 déchetteries sont accessibles sur le site de SQY : [www.saint-quentin-en-yvelines.fr/L'agglo à votre service / Gestion des déchets](http://www.saint-quentin-en-yvelines.fr/L'agglo%20a%20votre%20service/Gestion%20des%20dechets).

SAINT QUENTIN EN YVELINES Terre d'Innovations

Collecte des déchets 2018

COIGNIÈRES

				COIGNIÈRES															
				Ordures ménagères	Collecte sélective	Déchets verts	Verre	Encombrants 3 ^e jeudi du mois											
Zone d'habitat pavillonnaire	lundi et vendredi	jeudi	mardi du 20 mars ou 13 novembre	en point d'apport volontaire															
Zone d'habitat collectif	lundi, mercredi et vendredi	jeudi	pas de collecte	janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.				
Zone d'activités	mardi, jeudi et samedi	pas de collecte	pas de collecte	18	15	15	19	17	21	19	16	20	18	15	20				

INFOS PRATIQUES POUR LA COLLECTE



Collecte des sapins :
mardi 16 janvier 2018



Collecte des déchets même les jours fériés



Vos bacs poubelle, encombrants et déchets verts doivent être sortis la veille au soir de la collecte

CONSIGNES DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les objets encombrants sont des déchets volumineux et/ou lourds provenant des particuliers (2 m³ maxil). Ces objets doivent être portables par deux personnes, de taille raisonnable et ne doivent pas encombrer le passage.

- Ferraille
- Matelas, sommiers et meubles (privilégiez la reprise par le magasin lors d'un nouvel achat)
- Bois

Les objets refusés* sont (liste non exhaustive) :

- Produits toxiques (phytosanitaires, huiles, peintures...)
- Déchets dangereux (bouteille de gaz, verre brisé, fenêtres...)
- Gravats, plâtre, sanitaires
- Les Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques - D3E

* Acceptés sous conditions en déchetterie. sqy.fr/dechetteries



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.



COIGNIÈRES



© Christian Lauté

Dépôts sauvages en ville > Appel au civisme

De nombreux dépôts sauvages, qui viennent encombrer et polluer la voie publique, sont à déplorer sur la ville. Ces dépôts de gravats et de déchets en tous genres sont en augmentation significative. Aussi, nous invitons les citoyens, particuliers et entrepreneurs, à faire preuve de civisme dans l'intérêt collectif.

Tout déversement illicite de déchets peut être signalé en Mairie (01 30 13 17 77) ou auprès du Commissariat de Police d'Elancourt au 01 30 69 64 25.

Pour tous renseignements et demande d'informations > Service Déchets SQY : **0800 078 780 (Service et appel gratuits) - dechets@sqy.fr**

Plan Local d'urbanisme Le projet est arrêté !

Le dossier du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a reçu un avis favorable du Conseil Municipal le 19 décembre. Il a ensuite été « arrêté » le 21 décembre par le Conseil Communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), qui a la compétence « Aménagement et PLU » sur notre territoire. Point d'étape en 4 questions.



Qualité de l'air Campagne de mesure et de prévention

Le PLU, quel objectif ?

L'objectif du Plan Local d'Urbanisme est de donner une vision globale des aménagements qui vont dessiner la Ville de Coignières pour les 15 années à venir. Il s'accompagne des outils et des règles d'urbanisme qui visent à maîtriser le développement urbain et préserver la qualité du cadre de vie, dans le respect de l'identité de la commune.

À quelle étape en sommes-nous ?

Le projet de PLU est aujourd'hui arrêté avant enquête publique. Cette étape marque la fin des études et de la concertation. C'est le début de la phase de consultation administrative. Consécutivement à la concertation qui vient de s'achever, deux Orientations

d'Aménagement et de Programmation (OAP) ont été retenues(*) :

- une OAP sur toute la Ville pour améliorer la « trame écologique et les cheminements doux » ;
- une OAP pour la mise en valeur du secteur de la Gare.

Le projet de PLU va désormais être adressé aux personnes publiques associées (Etat, Région, Département...) qui disposeront dès lors d'un délai de trois mois pour faire part de leur avis. À l'issue de cette période de consultation, le projet sera soumis à enquête publique au printemps 2018.

Qu'est-ce qu'une enquête publique ?

L'enquête publique est un moment privilégié de la procédure de PLU, durant lequel tout citoyen peut s'exprimer sur le projet

présenté. Cette enquête vise à informer le public, recueillir son avis, et éventuellement faire évoluer le projet en fonction des remarques émises. Les dates précises et les modalités de l'enquête seront annoncées dans un prochain magazine et relayées sur les supports d'information de la ville.

Peut-on avoir accès au dossier du projet de PLU ?

Afin de permettre à chacun de prendre connaissance du projet avant l'enquête publique, la Municipalité met à disposition l'intégralité du document sur son site Internet dès le mois de janvier 2018. Il est à noter toutefois que le PLU n'étant pas encore approuvé, ce dossier peut être amené à évoluer. L'exposition sur le PLU est également disponible sur le site internet de la Ville. ■

La Municipalité initie un vaste programme de mesure de la qualité de l'air dans ses établissements scolaires et au sein de la Crèche multi-accueil. L'objectif ? Établir un diagnostic pour agir en faveur d'une qualité de l'air intérieur optimale, afin de permettre aux enfants d'évoluer, jouer, grandir et apprendre dans les conditions les plus favorables. Explications.

Un engagement de la Ville pour le bien-être des enfants

Parce que la santé et le bien-être des enfants sont essentiels à leur progression dès le plus jeune âge, la Ville se mobilise pour améliorer la qualité de l'air dans ses structures d'accueil.

Les enfants passent en effet près de 90 % de leur temps dans des lieux clos (logement, crèche, école, transport...). Ils peuvent alors être exposés à des polluants émis notamment par le mobilier, les produits d'entretien, les fournitures scolaires, les activités pratiquées, le mode de vie... En excès, ces sources de pollution peuvent être irritantes et responsables de symptômes, tels que maux de tête, fatigue, manifestations allergiques ou encore asthme. La Municipalité se mobilise en conséquence pour identifier et agir sur ces sources de pollution.

Une campagne de mesure des polluants

La Ville a donc déployé un dispositif de

mesure de l'air ambiant, en rappelant parallèlement les bons gestes qui permettent très simplement et à moindre coût des progrès considérables en matière de qualité de l'air.

Un laboratoire accrédité a ainsi été mandaté pour procéder à des relevés qualitatifs dans les deux groupes scolaires maternels et élémentaires Gabriel Bouvet et Marcel Pagnol, ainsi que dans les locaux de la crèche multi-accueil « Arc-en-Ciel ».

Sur une durée de cinq jours, quatre substances ont ainsi été scrutées à la loupe dans les locaux (benzène, dioxyde de carbone, formaldéhyde, tétrachloro-éthylène), afin de s'assurer que les valeurs relevées sont conformes aux normes sanitaires.

Une mobilisation collective autour des bons gestes

Cette opération en faveur de la santé des plus petits et des écoliers repose sur la mobilisation et la concertation conjointes des équipes éducatives et pédagogiques,

ainsi que des personnels d'entretien et de maintenance.

Au terme de cette étude, en cas de dépassement des normes, les éventuelles mesures correctives seront mises en place par la division technique de la Mairie, qui s'attachera à les adapter au mode de vie des plus jeunes et de leurs enseignants / encadrants et personnels municipaux.

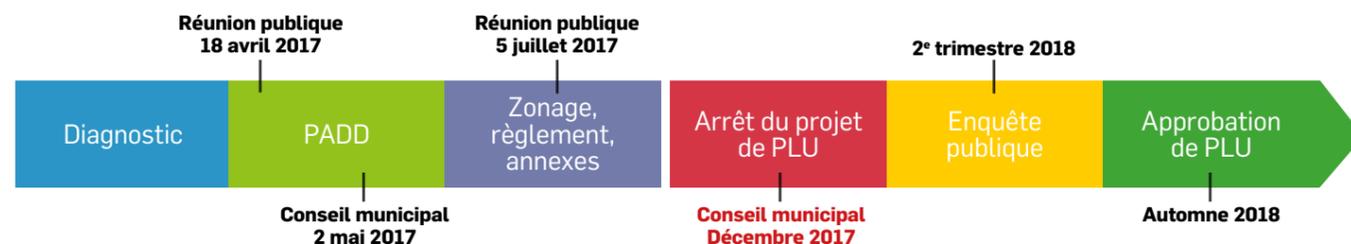
Enfin, afin de sensibiliser en amont tous les acteurs sur cette action collaborative au bénéfice d'un air ambiant de qualité, un petit livret explicatif résumant les bons gestes a été diffusé. Aération régulière et ventilation des lieux, suppression des produits d'entretien nocifs, vérification des systèmes d'aération... : ces quelques gestes simples et efficaces contribuent grandement à améliorer la qualité de l'air intérieur.

Une campagne d'anticipation de ces mesures sera prochainement menée dans d'autres structures et équipements de la ville, dont l'Accueil de Loisirs « La Farandole ».

+ infos : www.coignieres.fr

(*) Voir le dossier PLU du magazine N° 96 – Juin 2017

Le calendrier prévisionnel du PLU



Soirée des Associations Valoriser l'engagement citoyen

Samedi 18 novembre, le Maire Jean-Pierre Sevestre et l'équipe municipale ont accueilli tous les responsables des associations de la Ville autour d'un dîner d'échange convivial, dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry.

Cette soirée était spécialement organisée par la Ville pour saluer l'engagement, le dynamisme et l'implication de tous les acteurs associatifs. « **Il nous apparaît indispensable de remercier les nombreux responsables et membres des associations qui s'engagent avec dévouement et enthousiasme, pour permettre aux habitants de tous âges de se rencontrer, de créer, se divertir, s'émanciper, progresser et se réaliser, dans un esprit de partage et de solidarité** », explique Marion Evrard, adjointe déléguée aux associations.

Un tissu associatif riche, actif et dévoué

Les associations sportives, culturelles, caritatives, solidaires et humanitaires constituent en effet la pierre angulaire d'une cité où il fait bon vivre. À Coignières, elles contribuent indéniablement à l'animation et à l'attractivité de la commune, au service des habitants. Une mobilisation que la Ville entend renforcer avec l'ouverture, il y a deux mois, de son guichet unique en Mairie, destiné à accompagner et faciliter au quotidien leur activité. ■

Retrouvez la vidéo de cet événement sur la page d'accueil du site www.coignieres.fr



Le Comité des Fêtes Acteur majeur

Ils agissent souvent dans l'ombre, et pourtant, ils sont les acteurs incontournables des nombreuses animations impulsées sur la Ville : les membres du Comité des Fêtes.

Au nombre de 13, toutes et tous initient, organisent, accompagnent, promeuvent et animent -bénévolement et avec le sourire-, des temps forts majeurs sur la commune : Fête de la Bière, grand loto, soirée Beaujolais Nouveau...

Pour la doyenne du Comité des Fêtes, Françoise Nougès, active au sein de l'association depuis 1983 : « **Nous avons à cœur de proposer sur la ville des animations variées, qui rassemblent les habitants de tous âges. C'est à chaque fois un vrai plaisir d'accueillir et de réunir les personnes, couples, familles et enfants pour des moments de bonheur tous ensemble** ».

Le Comité des Fêtes, partenaire actif sur la Ville

Autre axe d'intervention : le Comité des Fêtes œuvre également en étroite collaboration avec la commission de l'animation et des fêtes de la ville.

Il s'implique pleinement dans l'organisation des rendez-vous annuels, tels que la Fête de Coignières ou encore le tout nouveau Marché de Noël.

Sur le terrain, ses membres s'activent pour animer les stands de jeux, de maquillage, assurer le coin buvette, aider à la préparation matérielle des événements... Bref, le Comité des Fêtes est LE partenaire indispensable de l'animation locale, contribuant activement à son essor et à son attractivité. ■

L'aventure pour 80 jeunes Coigniériens

Joli succès pour l'atelier Laser Quest qui était proposé par les structures d'accueil de la Ville aux enfants et adolescents pendant les congés de la Toussaint.



Le 24 octobre, le Gymnase du Moulin à Vent accueillait une structure gonflable Laser Quest. Le temps d'une journée, les jeunes Coigniériens, munis d'un gilet et d'un pistolet laser de haute technologie, étaient les héros de ce jeu d'action mené dans un labyrinthe, entre lumière noire et ambiance sonore.

Au total, 80 jeunes de « La Farandole » et de l'Accueil Jeunes ont pris part avec enthousiasme à cette grande aventure collective. ■



Coignières Foyer Club Un vent de nouveautés

Depuis la rentrée, le Coignières Foyer Club fait rimer échanges de balle et déhanché avec succès. Les trois nouvelles activités lancées par l'association en septembre, à savoir le multiball, la zumba adultes et la zumba famille, font des émules et ont déjà conquis 82 adhérents.

Discipline au succès planétaire, la Zumba est LE sport à la mode. Un détail qui n'a pas échappé au CFC qui vient de l'ajouter à son offre de loisirs. Et, à Coignières comme ailleurs, l'engouement pour la zumba est au rendez-vous. Pour preuve, chaque mardi et mercredi soir, 75 danseurs et danseuses de tous âges se réunissent au Gymnase du Moulin à Vent pour une heure d'entraînement physique complet. Mais ici, contrairement à bien d'autres disciplines, l'objectif est avant tout de se défouler tout en s'amusant. Guidés par Aminata Diallo et Vanessa Molia, deux professeurs à l'énergie communicative, les sportifs enchaînent les chorégraphies inspirées de danses latines. Et l'ambiance est au rendez-vous !

Carton plein pour la zumba famille

En proposant des cours de zumba, le CFC a visé juste, mais surtout il a, une nouvelle fois, su répondre à une attente et innover. L'association a ainsi mis en place deux cours distincts : un cours adultes organisé le mardi de 20h30 à 21h30 à destination des plus de 16 ans, et un cours famille qui se déroule le mercredi de 17h30 à 18h30. Ce dernier s'adresse aux enfants à partir de 5 ans, accompagnés d'un adulte (un adulte pour 2 enfants maximum) et aux enfants de 8 à 15 ans, non accompagnés. Jusque-là cette offre n'existait pas sur Coignières et, visiblement, cela manquait. Parents et

enfants ont été immédiatement séduits et ne cachent pas leur joie de pratiquer une activité en famille. Autre belle surprise pour le CFC, avec le lancement de la zumba, une nouvelle catégorie d'adhérents, jusqu'ici peu représentée au sein de l'association, est venue grossir les rangs du club. Les jeunes femmes de 20 à 40 ans sont donc de retour et ce, pour le plus grand bonheur des membres du CFC.

Déclinaison de sports collectifs pour les ados

Quant au multiball, si le nombre de participants est moindre qu'à la zumba, la bonne humeur et le plaisir de pratiquer une activité sportive sont ici aussi au rendez-vous. Sous la houlette de leur professeur Samir Benhadj, les jeunes de 12 à 15 ans découvrent divers jeux de balle en salle. Au programme : initiation, connaissance et respect des règles associées à différents sports collectifs. Chaque séance permet de pratiquer deux disciplines comme le handball, le basket, le volley ou encore le hockey. Les cours se déroulent au Gymnase du Moulin à Vent chaque mardi de 17h30 à 19h. ■

Contact

Coignières Foyer Club - 06 72 25 11 48
cfc78@coignieres-foyer-club.org
www.coignieres-foyer-club.org

On a aimé !

Focus en images

Les derniers événements en Ville

Les jeunes diplômés



Une Coigniérienne au Salon du Livre d'Élancourt

Le 1^{er} Salon du Livre d'Élancourt, qui s'est tenu le 22 octobre à la Commanderie des Templiers d'Élancourt, a mis en lumière la Coigniérienne Monique Duriez, auteur de deux ouvrages consacrés à l'histoire de Coignières. Aux côtés de quelque 70 écrivains, Mme Duriez a présenté au public les deux tomes intitulés « De Cotonarias à Coignières », qui retracent l'évolution de Coignières de 768 à 2012. L'auteur, véritable enfant du pays et ancienne directrice d'école de Coignières, voue une passion sans borne pour l'histoire de sa ville.

Cette chronologie des temps forts de Coignières, richement illustrée de multiples photos, cartes et plans, est mise en vente à l'accueil de la Mairie,

au tarif respectif de 35 € et 30 € les tomes I et II. Une idée originale de cadeau en cette période de fin d'année.

Carton plein pour le loto

Dimanche 3 décembre, les membres du Comité des Fêtes de la Ville étaient à pied d'œuvre pour accueillir les nombreux participants venus tenter leur chance au grand loto organisé à la Maison de Voisinage.



Dans une ambiance effervescente, les joueurs ont multiplié les tentatives pour remporter les nombreux prix en lice : TV, matériel hi-fi, cafetières, jambons, paniers garnis... Un rendez-vous amical et familial, qui fait à chaque fois salle comble, réunissant plus de 120 participants. Rendez-vous l'année prochaine !



Hommage citoyen

Plus de 100 Coigniériens se sont rassemblés devant le Monument aux Morts, ce 11 novembre, pour honorer la mémoire des soldats et combattants alliés morts pour défendre notre Nation, mais aussi saluer l'engagement des forces françaises militaires actuellement déployées dans le monde.

Le Maire Jean-Pierre Sevestre, qui présidait la cérémonie aux côtés du Président de la section des Anciens Combattants de Coignières, Roger Bernard, a ainsi exprimé son indéfectible reconnaissance, invitant le public à « rendre hommage en ce jour de mémoire à tous les hommes qui ont combattu par le passé

pour que notre présent soit celui d'aujourd'hui. A tous ces militaires d'aujourd'hui qui agissent pour notre sécurité, ici et dans les zones de conflits, ainsi que pour assurer notre futur ».

53 Coigniériens sur les marches du podium

La traditionnelle cérémonie de récompenses s'est déroulée le samedi 25 novembre à la Maison de Voisinage. Le Maire Jean-Pierre Sevestre a rendu hommage au mérite, à l'engagement professionnel et au talent sportif et

botanique de cette promotion 2017 : 12 médaillés du travail, 15 lauréats du concours des Maisons Fleuries, 26 jeunes diplômés méritants (bacs et brevets avec mentions bien et très bien), ainsi qu'un jeune sportif, médaille d'or au championnat d'Europe de Luta Livre (art martial brésilien) dans la catégorie des + de 8 ans.

Chacun des lauréats a été invité à rejoindre le podium pour recevoir son prix, sous les applaudissements du public. La Ville adresse tous ses compliments aux 53 Coigniériens primés !



Le jeune sportif Aksel Arezki



Les médaillés du travail



Les lauréats du concours de fleurissement



Un champion en or !

Aksel Arezki, du haut de ses 8 ans, était à l'honneur, samedi 25 novembre, à l'occasion de la cérémonie des récompenses, organisée par la Mairie à la Maison de Voisinage. Le tout jeune sportif, membre du club de Self Défense & Combat Libre de Coignières (SDCL), s'est brillamment illustré lors du championnat d'Europe de Luta Livre (sport de combat brésilien mêlant catch et judo) en décrochant la médaille d'or dans la catégorie des + de 8 ans, au mois de mai dernier dans les Ardennes.

Des résultats forts prometteurs qui sont suivis et encouragés depuis 4 ans par son entraîneur Emilien Bouillard, particulièrement attaché à transmettre les valeurs telles que la persévérance, le respect et la confiance en soi.

Cette saison, le jeune Coigniérien a également ajouté à son palmarès 4 autres médailles, dont deux en or lors de championnats régionaux. Un parcours remarquable que le Maire Jean-Pierre Sevestre a tenu à saluer devant l'auditoire, offrant au champion un bon d'achat.



Permis de conduire et carte grise en 3 clics

Soyez connectés ! Pour un gain de temps et d'efficacité, toutes les démarches concernant le permis de conduire et la carte grise se font désormais en ligne. Ces démarches ne sont plus assurées aux guichets des préfectures et sous-préfectures, dans un souci de simplification pour tous. En ce qui concerne le permis de conduire, un compte personnalisé est à créer sur le site officiel de l'Agence nationale des titres sécurisés : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>, en cliquant sur "Je fais une demande en ligne". Toute la procédure à suivre est alors clairement expliquée. À noter : en cas de perte du permis de conduire, cette déclaration s'effectue également en ligne. En revanche, en cas de vol, la déclaration est à effectuer auprès des services de police ou de gendarmerie. S'agissant des demandes concernant la carte grise (demande de duplicata, changement d'adresse ou de titulaire, déclaration de cession du véhicule), elles s'effectuent directement sur le site <https://immatriculation.ants.gouv.fr>. Différentes rubriques sont alors proposées aux usagers selon l'objet de la demande. ■

Renseignements

www.demarches.interieur.gouv.fr

Un nouveau médecin en ville



Le centre médical, qui compte 15 praticiens dont un dentiste, accueillera un nouveau médecin généraliste, François Pichelot, dès le 1^{er} janvier. Le pôle de santé, qui regroupe 12 cabinets sur une superficie de 520 m², a par ailleurs bénéficié d'un renforcement de son isolation phonique, optimisant ainsi la qualité d'accueil en direction des patients. ■

Contact

Pôle médical pluridisciplinaire
3-5 rue de la Boissière
RDV au 01 34 61 15 55



Votre députée en Mairie

Aurore Bergé, Députée de la 10^e circonscription des Yvelines, recevra les Coigniériens à l'occasion d'une permanence en Mairie, le mercredi 7 février, de 17h à 20h.

Ancienne conseillère municipale de Magny-les-Hameaux et de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, la nouvelle parlementaire a été élue à l'Assemblée nationale le 18 juin dernier. Nommée porte-parole du groupe LREM au sein de l'hémicycle, Aurore Bergé est également membre de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation.

Dans le cadre de son action sur le terrain, la Députée se veut le relais des préoccupations au quotidien de ses concitoyens au sein de l'Assemblée nationale. La permanence d'Aurore Bergé est installée à SmartCity Campus - 1 rue de Clairefontaine à Rambouillet.

Elle est ouverte les mardis de 10h à 17h sans rendez-vous - jeudis de 15h à 19h et vendredis de 10h à 12h sur rendez-vous. ■

Contact et RDV

aurore.berge@assemblee-nationale.fr
07 85 40 28 31

Les décisions municipales majeures

Conseil Municipal du 16/10

Projet de mise en place d'une e-billetterie via la plateforme Kiosq

La Ville a approuvé une convention pour la mise en place d'une e-billetterie partagée avec la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) pour les spectacles du Théâtre Alphonse Daudet, à travers la plateforme Kiosq.

Le Théâtre de Coignièrès rejoindra donc la liste des salles de spectacles consultables sur cette plateforme de réservation commune et unique aux équipements culturels du territoire.

Cet outil permettra ainsi aux Coigniériens et aux habitants du territoire de réserver en direct leurs spectacles. Rendez-vous sur www.kiosq.sqy.fr !

Recours à la délégation de Service Public (DSP) pour la gestion des crèches municipales

La Ville a procédé à un audit de fonctionnement de ses structures municipales d'accueil des jeunes enfants (crèche familiale et multi-accueil Arc-en-Ciel) par un prestataire spécialisé.

Le Conseil Municipal a voté le principe d'un changement de mode de gestion, afin de bénéficier d'un renfort de compétences professionnelles, d'un transfert de responsabilité en termes de gestion technique et financière et d'une optimisation des coûts sur la durée du contrat.

Conseil Municipal du 20/11

Installation d'un nouveau conseiller municipal



Le Conseil Municipal accueille un nouveau conseiller, José Trovao, au sein de la liste majoritaire « Coignièrès Démocratie ». Cette nomination fait suite à la démission de Nicolas Rabaux de ses fonctions d'adjoint et de conseiller municipal, motivée pour

des raisons professionnelles. Son poste d'adjoint a été pourvu par la nomination de David Pennetier, conseiller municipal.

Accord sur le projet de centre aqualudique intercommunal

Dans le cadre du projet de création d'un centre aqualudique avec les villes de Maurepas et Elancourt, une étude complémentaire a été réalisée pour affiner et optimiser les choix qui seront retenus. Ce projet de construction intercommunal, qui sera rigoureusement adapté aux ressources financières des trois communes partenaires, permettra de proposer un équipement public de qualité. L'objectif est de répondre aux attentes et aux besoins des différentes cibles : scolaires, sportifs licenciés, associations, habitants et grand public. Cette construction sera subventionnée à hauteur de 2,4 M€ par la communauté d'agglomération de SQY.

Conseil Municipal du 19/12

Création de comités consultatifs

Le Conseil Municipal a approuvé la création de comités consultatifs. Ces comités, désormais ouverts aux habitants, vont permettre à ceux qui le souhaitent de participer activement à la vie de la commune et aux futures décisions qui les concernent. 7 comités ont été créés : petite enfance, enfance, conseil des aînés, culture-mémoire et patrimoine, sport-fêtes et vie associative, développement de la ville et cadre de vie, prévention et handicap. Chaque comité sera composé de 5 membres de la majorité municipale Coignièrès Démocratie, 2 membres de la liste Coignièrès pour tous, 2 membres parmi les 4 conseillers municipaux indépendants et un collège de 4 Coigniériens tirés au sort parmi les candidats.

Affectation du résultat 2016

Le résultat de l'exercice budgétaire 2016, soit 2 832 185,33 €, est affecté dans sa totalité à de futures opérations d'investissements. Ces opérations seront planifiées sur l'exercice 2018 et les suivants.

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été arrêté. Le principal changement est le retrait de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) du Pont de Chevreuse qui n'a pas fait l'unanimité pendant la période de consultation. La prochaine étape est l'envoi aux Personnes Publiques Associées qui auront 3 mois pour se prononcer. Ce projet sera ensuite soumis à enquête publique au Printemps 2018.

Les Coigniériens sont invités à assister aux prochains conseils municipaux, qui se dérouleront les mercredi 31 Janvier et jeudi 15 Février 2018 à 19h45, dans la salle du conseil municipal de la Mairie.

Bienvenue aux nouvelles enseignes

De nouveaux commerces s'implantent régulièrement sur le territoire communal. Leurs portes vous sont grandes ouvertes !

AMICAE

Vente et location de matériel médical
Impasse des Broderies
Caroline Guerton, gérante
01 75 21 33 15 / 06 40 11 44 85
contact@amicae.fr

CHIKE'N JAP

Spécialités japonaises
Livraison et à emporter
186 RN 10
01 30 62 26 17

LA TERANGA 78

Restaurant
8 rue du Moulin à vent
01 30 49 53 24
www.lateranga78.fr

LOCOBAT

Location de matériel BTP
35 RN 10
01 72 56 23 28 / 06 14 51 38 36

L'OPEN

Brasserie traditionnelle - Pub
1, rue de la Prévenderie

M'BEAUTY

Salon de beauté /
Coiffure afro-européenne
18 bis rue des Louveries
01 30 51 41 17 / 06 58 16 09 12

POLTRONESOFA

Canapés - Fauteuils - Revêtements
85 RN 10
09 62 56 83 09
www.poltronesofa.com

SECRET'SERVICES 78 Heloise Perrin

Assistante administrative et
financière polyvalente. Travaille en
entreprise ou à distance
www.facebook.com/secretsservices78
secretsservices78310@gmail.com

Le carnet des Coigniériens

Bonheur

01/10/2017	Iris ORLANDI CLERGUE
01/10/2017	Arsène PRUVOT
03/10/2017	Hadija N'DAO
08/10/2017	Oumeïma DARDAKH
09/10/2017	Sofia BOUCHNAFA
18/10/2017	Khadidiatou BA
18/10/2017	Daniel NADDOEV
05/11/2017	Léo DAUCHART
05/11/2017	Matti DAUCHART
11/11/2017	Edenn ALVES DE SOUSA
19/11/2017	Zayden MASSON PIGNOL
26/11/2017	Eneliaz SERVONNAT
01/12/2017	Willmara MOREIRA DA COSTA

Félicitations

21/10/2017 Barbara DELMAS et Éric GUÉRIN

Regrets

27/09/2017 Bernard JÉGOU, à l'âge de 79 ans
16/10/2017 Yero COULIBALY, à l'âge de 38 ans
06/11/2017 Michel COTTARD, à l'âge de 73 ans



Jean-Michel Fourgous,
Nouveau président de SQY

Nouvelle gouvernance Pour une qualité de vie innovante et attractive

Le 19 octobre dernier, les élus de l'agglomération de SQY ont élu leur nouveau président, Jean-Michel Fourgous, Maire d'Élancourt, qui succède à Michel

Laugier, élu Sénateur des Yvelines. Une nouvelle gouvernance a été mise en place à travers 14 vice-présidents et 5 conseillers communautaires délégués, qui représentent les 12 communes.

Pour son nouveau président, cette ouverture à tous les Maires du territoire, toutes sensibilités confondues, s'inscrit dans la volonté d'œuvrer et collaborer collectivement au développement et à la réussite du territoire, au service de tous les Saint-Quentinois.

Un esprit d'ouverture et quatre axes d'intervention majeurs

Le nouveau président de SQY souhaite faciliter et renforcer la coopération entre les communes et l'agglomération. Dans cette perspective, Jean-Michel Fourgous a proposé aux quatre maires de l'opposition de se voir attribuer respectivement une vice-présidence pour un fonctionnement plus serein de l'assemblée, dans un esprit de confiance et de transparence.

Au nombre des priorités, l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité aux habitants est un axe majeur. L'agglomération sera mobilisée pour améliorer l'offre de transports (bus, ligne 18...), l'urbanisme (respect de l'équilibre urbain-rural), le développement durable, ou encore la santé, avec la création de maisons de santé pluridisciplinaires.

Le développement économique du territoire reste un axe clé, avec un renforcement de son attractivité pour susciter l'installation de nouveaux entrepreneurs, assorti de nouveaux services pour simplifier la vie des entreprises.

Autre enjeu : le rayonnement du territoire, avec les grands événements internationaux comme la Ryder Cup en 2018 ou les Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Enfin, sur le plan universitaire, SQY souhaite renforcer l'attractivité de

son université de Versailles/Saint-Quentin-en-Yvelines dans le projet d'Université Paris-Saclay, en vue d'intégrer le Top 20 mondial.

Une nouvelle assemblée représentant les 12 communes

En ce qui concerne la ville de Coignières, le Maire Jean-Pierre Sevestre conserve ses fonctions de vice-président en charge du Sport. La 1^{ère} adjointe Dominique Cathelin poursuit également ses missions en qualité de conseillère communautaire déléguée en charge de l'action sociale et de la santé.

Voici la présentation de la nouvelle assemblée :

Joséphine Kollmannsberger, Maire de Plaisir, 1^{ère} vice-présidente ; **Grégory Garestier**, Maire de Maurepas, 2^e vice-président ; **Véronique Coté-Millard**, Maire des Clayes-sous-Bois, 3^e vice-présidente ; **Stéphane Mirambeau**, Maire de Villepreux, 4^e vice-président ; **Alexandra Rosetti**, Maire de Voisins-Le-Bretonneux, 5^e vice-présidente ; **Jean-Pierre Sevestre**, Maire de Coignières, 6^e vice-président ; **Armelle Aubriet**, Maire-adjointe de Montigny-le-Bretonneux, 7^e vice-présidente ; **Bernard Meyer**, Maire-adjoint de Plaisir, 8^e vice-président ; **Gérald Favier**, Maire-adjoint d'Élancourt, 9^e vice-président, **Suzanne Blanc**, Maire-adjointe de Montigny-le-Bretonneux, 10^e vice-présidente, **Guy Malandain**, Maire de Trappes, 11^e vice-président, **Marie-Christine Letarnec**, Maire de Guyancourt, 12^e vice-présidente, **Bertrand Houillon**, Maire de Magny-les-Hameaux, 13^e vice-président et **Nelly Dutu**, Maire de La Verrière, 14^e vice-présidente. ■

Le Conseil Municipal a arrêté lors de sa séance du 19 décembre 2017 le projet de Plan Local d'Urbanisme. Cette approbation intervient après une longue période de concertation, 2 réunions publiques, 1 exposition en mairie et de nombreuses commissions et publications municipales qui ont permis de partager activement ce projet avec les habitants. A l'issue de cette consultation, notre équipe a décidé de retirer le projet d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) du Pont de Chevreuse, qui a fait l'objet de beaucoup de discussions et d'incompréhensions depuis quelques mois. Cette OAP avait pour objectif la valorisation

d'une entrée de ville et la restitution d'espaces d'activités en espaces agricoles. Nous avons entendu les Coigniériens et avons donc décidé de ne pas obstruer le débat sur ce projet et de l'abandonner. Le SDRIF oblige les communes de l'Île-de-France à une augmentation de 15% du nombre de logements. Cette obligation s'impose à tous et nous faisons le choix de concentrer principalement ces nouvelles constructions sur un nouveau projet urbain dans le quartier de la gare. Nous avons également la volonté de réhabiliter le centre-village avec la destruction du parking du Silo. L'identité du village ancien sera préservée ainsi que toutes les zones agricoles et

naturelles. Telles sont les ambitions que nous portons pour notre ville au travers de ce PLU qui va maintenant être transmis aux Personnes Publiques Associées avant l'enquête publique qui aura lieu au Printemps 2018.

Roger Bernard
Adjoint délégué à l'Urbanisme, aux transports, à l'environnement et au cadre de vie

« Agir pour la sécurité publique : une priorité ! »

Comme chacun d'entre vous a pu s'en apercevoir depuis le début de l'été, Coignières n'a plus de police municipale. Les policiers recrutés au début de l'année ne sont restés que quelques mois ayant, selon eux, trouvé mieux ailleurs. Il est vrai, que face à la diminution des effectifs dans la police nationale, de nombreux maires se sont tournés vers la mise en place d'une police municipale afin d'assurer la sécurité quotidienne de leurs concitoyens. La concurrence joue donc à plein dans ce secteur, ce que la majorité n'a peut-être pas perçu d'emblée. Notre groupe Coignières pour Tous s'était félicité de ces recrutements dans la mesure où dans notre projet de 2014 nous prônions le développement d'une police

de proximité composée d'un chef de poste et de deux équipes de deux policiers, soit un effectif de cinq agents au total. Nous restons convaincus de l'utilité de maintenir une présence policière dans notre commune en plus des rondes effectuées par la police nationale. Pour pallier les difficultés du recrutement et mutualiser nos moyens, nous souscrivons favorablement à l'idée d'une police intercommunale (Maurepas, Elancourt et Coignières). Il faudra néanmoins veiller à ce que ces policiers ne soient pas seulement de passage dans notre commune au gré de leurs missions. Il nous faut des femmes et des hommes connus et reconnus par la population, et pas seulement par leur uniforme, pour remplir une tâche dont l'essentiel relève du lien social. La sécurisation

des entrées et des sorties des écoles, la surveillance de la circulation, le respect du stationnement, la médiation essentielle à la tranquillité publique doivent être les priorités d'une politique de sécurité au quotidien, mais qui s'inscrivent dans un cadre plus large : celui d'un contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance.

Didier Fischer, Catherine Bedouelle, Alain Oger, Marc Montardier, Sophie Piffarely et Michel Barreau, conseillers municipaux du groupe d'opposition Coignières pour Tous (coignieres.pourtous@free.fr, facebook.com/coignierespourtous, www.coignierespourtous.net).

Groupe Coignières Démocratie et de défense des intérêts de Coignières

Texte non parvenu dans les délais impartis.

En devenant élue, je n'imaginai pas que je perdrai ma liberté d'opinions et de parole, en intégrant une équipe revendiquant en premier lieu le dialogue. En m'opposant à une décision, le 5 septembre, Mr Le Maire a considéré qu'il n'était plus possible de poursuivre notre collaboration et m'a exclue de sa majorité. J'ai fait le choix de créer une opposition, je continuerai à exercer mon mandat libre et fidèle à mes engagements. Suite au malaise dans la commune, 2 autres élus ont également pris la décision de quitter la majorité. Le Maire a aujourd'hui une priorité, son projet phare : le P.L.U. Ce plan d'urbanisme est un projet important, il doit projeter le

développement de notre commune pour les décennies à venir. Mais son élaboration ne doit pas être décidée unilatéralement : le Maire et ses adjoints. Bien sûr, la procédure légale a été respectée, 2 réunions publiques ont été organisées, un affichage public en mairie est disponible... mais aujourd'hui la réalité est que la Mairie est déterminé à réaliser 450 logements supplémentaires au détriment de l'avis de l'opposition, de la vie des Coigniériens et des propriétaires de terrains dont les droits à construire ont été supprimés (sauf pour la zone Village). Les 4 orientations du P.L.U sont très vagues et ne présentent aucun aménagement concret

de nos quartiers. Les quartiers périphériques sont actuellement délaissés et demain ils le seront encore plus. Les Coigniériens ont besoin dès maintenant de services utiles à leur quotidien et non d'expectatives à long terme. P.L.U de rêves Mr Le Maire !!! Si comme moi, vous souhaitez participer à l'évolution de notre chère commune, n'hésitez pas à déposer vos remarques sur le registre de l'enquête publique en Mairie. Il est encore temps !!! Restant à votre disposition, je vous souhaite à tous, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Cristina MORAIS
cristinamoraes78@hotmail.com

Le Maire
Jean-Pierre Sevestre
& le Conseil municipal
vous souhaitent
une belle année 2018



Cérémonie des Vœux aux Coigniériens

Nous vous donnons rendez-vous
Vendredi 19 janvier 2018 à 19h,
Salons Antoine de Saint-Exupéry.

Ryder Cup 2018 - Le monde nous regarde